

# BULLETIN SOLIDAIRES AIN

0,50 €

avril-mai-juin 2010 – N° 4

SNUI – SOLIDAIRES-DOUANES – SUD CA-CM – SUD CULTURE –  
SUD COLLECTIVITÉS TERRITORIALES – SUD COMMERCE & SERVICES –  
SUD ÉDUCATION – SUD ÉNERGIE – SUD RAIL – SUD RENAULT TRUCKS –  
SUD SANTÉ-SOCIAUX.

## SOMMAIRE :

### Page 1

- Édito.

### Page 2

- À tous les jours.

- Exigeons le respect du droit d'asile.

### Page 3

- L'éducation n'est pas une marchandise.

- Treize directives ministérielles.

### Page 4

- Le rail en lutte.

- Loi de mobilité.

### Page 5

- Pour un syndicalisme de lutte

### Page 6

- Le coin du Père Peinard.

- Nous contacter.

## Édito : la petite bête qui monte, qui monte, qui monte...

Tout le monde (patrons et gouvernants) s'accorde sur un point : le syndicalisme est en crise. Les travailleurs désertent les syndicats. Or, patrons et gouvernants souhaiteraient avoir des syndicats forts (on en entend même susurrer que l'adhésion à un syndicat devrait être obligatoire). Mais pas n'importe quel syndicat ! Des syndicats responsables, capables de canaliser les luttes (les mêmes qui sont régulièrement félicités pour avoir su, en 2009, encadrer les travailleurs en colère) : voilà ce qu'il leur faut !

Pour cela, la recette est simple (mais efficace) :

- de nouvelles règles sur la représentation syndicale qui vont permettre de clarifier ce que de fins analystes, au service de tous les pouvoirs, nomment le *paysage syndical* ; deux syndicats puissants, qui s'attablent régulièrement avec le président, sont invités au festival de Cannes, tiennent des discours réalistes, calment le jeu : quelle aubaine pour le MEDEF !

- des *mobilisations* tous les deux mois, histoire de faire croire qu'on lutte ; des défilés rituels ; des lamentations impuissantes ("les syndicats expriment l'inquiétude des travailleurs")

Et ça marche ! Le gouvernement rassure les inquiets, fait de la pédagogie, consulte les dirigeants.

Finie la lutte des classes ! On joue au ping-pong : une annonce, une réponse. On fait de la comptabilité : nombre de grévistes, nombre de manifestants. Fini le rapport de forces : on est entre personnes polies, capables de s'entendre. Lâchons le renard dans le poulailler : il sera assez habile pour convaincre les poules de se résigner à leur sort (inéductible : n'oublions pas que les lois de l'économie sont aussi nécessaires que celles

de la physique).

## Que ce serait beau !

Mais, malheureusement, ça ne marche pas. Les travailleurs désertent ces *syndicats responsables*.

Dans l'Ain, depuis sa création en 2004, l'Union Syndicale Solidaires ne cesse de croître. Chaque année, un nouveau syndicat voit le jour (Sud Collectivités Territoriales, Sud Énergie, Sud Commerces & Services, Sud Renault Trucks).

## Et la petite bête monte, monte, monte...

Pour la plupart d'entre nous, nous sommes issus d'autres organisations syndicales ; en vrac : CGT, FO, FSU, CFDT.

Et si nous sommes à Solidaires, c'est pour construire une autre forme de syndicalisme :

- un syndicalisme de lutte ;  
- un syndicalisme démocratique, où les adhérents maîtrisent les décisions ;  
- un syndicalisme de transformation sociale, parce que l'on ne veut pas se contenter des miettes que l'on propose aux travailleurs.

Les Solidaires, on les trouve dans toutes les luttes, dans les entreprises, distribuant des tracts sur les marchés, dans les gares...

Même si nous ne sommes plus invités aux intersyndicales, il devient de plus en plus difficile d'ignorer notre existence. Récemment (lors de la manifestation du 27 mai à Bourg en Bresse), un plumitif du Progrès (dénué de talent) osait écrire que Sud/Solidaires prétendait donner des leçons aux autres organisations syndicales, alors qu'ils ne rassemblaient qu'une quinzaine de manifestants. La vidéo visible sur le site de Sud C & S Ain prouve que c'est un mensonge éhonté.

Mais ce déni de la réalité est révélateur : on refuse de nous voir, car on nous voit trop !

Alors : soyons encore plus visibles, encore plus présents, soyons LA PETITE BÊTE QUI MONTE, QUI MONTE, QUI MONTE...

**SOLIDAIRES 01**

**Bulletin Solidaires Ain**  
N°4

Trimestriel

Dépôt légal : juin 2010.

Déposé en juin 2010.

Directeur de publication :

Jean-Antoine Puig.

Mise en page :

Laurent & Émile.

Imprimé par nos soins  
à Ambérieu-en-Bugey.

## À tous les jours !

La fin justifie souvent les moyens et, pour éradiquer SUD-Énergie, notre direction les a mis, les moyens. De procédures en procès, de procès en jugements, nous savons désormais faire la différence entre les avocats qui connaissent bien la loi et ceux qui connaissent bien le juge. Le syndicat SUD-Énergie Vendée a fait les frais de ce subtil *distingo* : il est aujourd'hui dissout.

D'autant que les juges feraient partie de la fête (lu dans le *Canard enchainé* du 11/05/10) : EDF et Veolia offrirait aux magistrats des séminaires d'entreprise (hôtels, avions, loisirs). Que voulez-vous ! il faut bien que les juges comprennent ceux qu'ils jugeront...

Écarter SUD de toute information, de toute négociation, de tout organisme, c'est priver le personnel de toute liberté syndicale. Mais si

SUD ne l'effrayait pas, pourquoi notre direction dépenserait-elle tant d'énergie, pourquoi userait-elle de tant de ses influences pour nous bâillonner, si ce n'est qu'elle est inquiète, quand elle voit que si SUD appelle à la grève, le personnel se mobilise : car les agents ont confiance en ce syndicat. Elle est effrayée, quand SUD, lors d'élections, fait place honorable, ravissant dans certains sites, la première place. La panique l'a saisie aussi, lors du conflit du printemps 2009, quand cet élan du personnel a pris toutes les autres organisations syndicales de court.

Vite, vite ! sortez les barbecues, faites-nous une grève *traditionnelle* : on négociera après le conflit le paiement des merguez...

La direction avait cru pouvoir éloigner les agents du syndicalisme en transférant l'affaire au niveau régional et voilà que SUD-Énergie joue le rôle du grain de sable avec

son syndicalisme de base. Effectivement, le personnel veut reprendre son syndicalisme en mains et de nombreux SUD se créent un peu partout.

Autant de succès, sinon de victoires, autant d'énergies, autant de sympathies, voire de reconnaissance, témoignées presque quotidiennement par les agents... Évidemment que tout cela ne s'arrêtera pas là ! Bien sûr que l'aventure continue avec vous. La différence ? Avant, ils savaient où nous trouver : aujourd'hui, nous sommes... PARTOUT.

Et, de partout, nous les regarderons continuer à jouer avec les allumettes, dans la certitude que l'acharnement contre notre organisation syndicale est le signe des premières brûlures.

**C'est maintenant certain :  
ça va péter !**

**SUD Énergie Bugey**

## La lutte appartient à celles et à ceux qui la mènent !

### Défense du droit d'asile :

#### Solidaires Ain a participé au rassemblement du 26 mai

Nous avons participé aux deux réunions de préparation (seul syndicat représenté) et à la rédaction du tract dont voici un extrait :

#### Exigeons le respect du droit d'asile !

"À Bourg-en-Bresse, comme chaque année, on peut voir ce printemps des familles ou des adultes isolés errer dans les rues le jour à la recherche de nourriture, et s'entasser la nuit dans des garages ou des abris de fortune pour dormir aux alentours du « Point accueil » d'Alfa 3A, l'association qui gère les foyers ou les CADA qui devraient les héberger (CADA = Centres d'Accueil des Demandeurs d'Asile)

Ce sont des **demandeurs d'asile**, qui devraient être pris en charge par l'état, comme le stipule la loi, qui leur attribue un statut dans le respect des conventions internationales.

Mais l'hébergement des demandeurs d'asile dans l'Ain, comme dans tous les départements en France,

ne respecte pas la loi, pourtant minimale en la matière. Beaucoup sont logés à la dernière minute, la nuit seulement, dans des foyers d'urgence, ou dans un hôtel éloigné, et à la fin du *plan froid*, plus rien ne leur est proposé. [...]

La politique des gouvernements de l'Europe restreint de plus en plus le droit d'asile, et elle est défailante. M. Besson, qui prépare une loi encore plus restrictive, cache que ces migrants qu'il veut expulser viennent de pays où les violations des droits de l'homme sont massives, ce qui explique leur fuite désespérée et leur acceptation de conditions de vie aussi précaires."

Solidaires Ain a appelé au rassemblement. Malgré une pluie battante, une trentaine de personnes étaient venues, dont plusieurs adhérents des syndicats de l'Union Syndicale Solidaires de l'Ain.

Nous avons pris la parole brièvement pour rappeler que, comme la CGT, Solidaires est aux côtés des travailleurs sans papiers en grève pour obtenir leur régularisation.

**RESF 01**

## **L'éducation n'est pas une marchandise : L'Éducation Nationale n'est pas L'Oréal !**

Le 5 mai dernier, dans le cadre de la RGPP (Révision générale des politiques publiques), le ministère de l'Éducation Nationale a fait parvenir aux rectorats et aux inspections académiques une feuille de route ("Schéma d'emplois 2011-2013") et treize documents de travail, dont le style est plus digne de la Direction des Ressources Humaines d'une multinationale privée que d'un ministère à vocation sociale et culturelle tel que celui de l'Éducation Nationale.

Il y est en effet demandé aux autorités académiques de "mobiliser les gisements d'efficience visant à respecter la contrainte du non remplacement d'un départ sur deux pour la période 2011-2013", c'est-

à-dire d'étudier toutes les pistes susceptibles de favoriser la suppression de dizaines de milliers de postes.

Cette contrainte, que le gouvernement s'est fixée lui-même pour des raisons strictement budgétaires, indépendamment de toute considération du contenu des enseignements, de la fonction émancipatrice de l'éducation et des intérêts des personnels, des usagers et de la société tout entière, est tout simplement une **violence** faite par le gouvernement aux personnels, aux usagers et à la société tout entière : car, jusqu'à nouvel ordre, "la France est une République indivisible, laïque, démocratique et **sociale**" (*Constitution de 1958*, art. 2).

Il y a trois ans, le président de la République avait promis de ne pas remplacer un départ en retraite sur deux dans la Fonction publique. Il avait alors été question de 80 000 à 100 000 suppressions de postes

dans l'Éducation Nationale : malgré des coupes sombres lors des rentrées 2008 (12 000 postes supprimés), 2009 (14 600) et 2010 (14 600), force est de constater qu'on est loin du compte ; et il faudrait maintenant passer à la vitesse supérieure : 40 000 postes restent en effet à liquider entre les rentrées 2011 et 2012 !

SUD-Éducation Ain appelle tous les personnels de l'Éducation Nationale, de la maternelle à l'Université, à se mobiliser et à riposter à la violence inadmissible qui leur est faite.

Le temps presse, car les "rencontres bilatérales pour la consolidation des économies mobilisables par levier et académie" ont débouché, le 15 juin 2010, sur "l'élaboration du schéma d'emploi 2011-2013", qui a d'ores et déjà été retourné aux académies.

**SUD Éducation 01**

### **TREIZE DIRECTIVES MINISTÉRIELLES adressées aux Recteurs le 5 mai 2010**

#### **PREMIER DEGRÉ**

- (1) Augmentation de la taille moyenne des classes : définition et utilisation des seuils d'ouverture et de fermeture de classes ; augmentation de la taille des écoles ; fusions et regroupements intercommunaux.
- (2) Réduction des besoins de remplacement : formation continue en dehors du temps scolaire (le mercredi et pendant les vacances) ; recours à des non titulaires.
- (3) Baisse de la scolarisation des enfants de deux ans, considérée comme une mesure d'exception.
- (4) Sédentarisation des enseignants "hors la classe" (rased et formateurs) : suppression des maîtres E et G, et extinction des psychologues scolaires ; recadrage des conseillers pédagogiques (contrôle de leur activité et de leur productivité).
- (5) Suppression partielle des emplois d'intervenants extérieurs en langue vivante et d'assistants étrangers.

#### **SECOND DEGRÉ**

- (8) Réduction des volumes de décharge : décharges transformées en HSA, voire en HSE.
- (9) Optimisation du remplacement : réactivation du remplacement de moins de quinze jours par les collègues de l'établissement (décret du 26 août 2005) ; TZR, contractuels, vacataires, collègues en HS pour

les remplacements de plus de quinze jours.

(6) Augmentation de la taille moyenne des classes au collège : 30 élèves par classe.

(7) Fermeture des petits collèges.

(12) Réduction du coût des IDD.

(10) Rationalisation de l'offre scolaire (réforme des lycées, rentrée 2011) : dotation horaire globalisée pour la mise en place de groupes à effectifs réduits ; "mise en réseau" des établissements pour assurer certains enseignements ; mise en place du tronc commun rassemblant les élèves de différentes séries ; groupes de compétence en langues vivantes ; rationalisation de la carte des langues rares ; conventions entre établissements pour les enseignements d'exploration.

(11) Rationalisation de la carte des formations en lycées professionnels : nouvelles grilles horaires ; regroupement des spécialités en "champs professionnels" ; spécialisation des établissements ; remise en cause du développement de l'offre de CAP.

#### **ADMINISTRATION**

(13) Renforcement de l'efficience des emplois administratifs : réorganisation des services (mutualisation au niveau (inter)académique, voire interministériel) ; réduction de l'implantation immobilière ; regroupements de structures (Rectorat/Inspection académique).

**SUD Éducation 01**

## **Le rail en lutte Pour une autre conception de la société et des transports publics**

Dans la région de Chambéry, au mois de mai dernier, des centaines de cheminot-e-s en grève se sont réuni-e-s en assemblée générale et ont débattu, quinze jours durant, de problèmes de fond (avenir du fret ferroviaire, emploi, restructuration, etc.). Dans ce combat contre le démantèlement de l'entreprise publique SNCF, ce qui est mis en avant, c'est une autre répartition des richesses (salaires) et une autre conception de la société et des transports publics (fret et voyageurs)! D'autres luttes se rattachent encore à cette problématique (les retraites, par exemple). À ce propos, quelqu'un pourrait-il nous dire quel sera le régime de retraite des cheminot-e-s quand tout aura explosé et qu'on appartiendra tous à une Société Anonyme ?

Les modalités d'organisation de la lutte ne correspondent pas toujours à ce que l'on pourrait souhaiter, mais on ne peut contester aux cheminot-e-s leur

volonté de lutter, de se battre pour leurs emplois et pour leurs conditions de travail et de vie.

À ce stade du combat, deux éléments méritent d'être soulignés:

- **Le comportement de la direction SNCF durant ce conflit** : la direction n'a pas daigné recevoir les organisations syndicales en lutte durant quinze jours; elle a mis en œuvre tous les moyens humains, financiers et médiatiques pour *casser* ce mouvement porté par des milliers de cheminot-e-s en grève.

- **Le manque de soutien syndical**: plusieurs fédérations (UNSA, CFDT, FO, CFTC) ont ouvertement pris position contre la grève; la division a d'emblée été organisée par la segmentation des préavis selon les catégories de cheminot-e-s; l'unité syndicale SUD-Rail/CGT mise en place par la base a été refusée au plan fédéral.

La lutte continue cependant, à l'équipement. À l'appel de SUD-Rail et de la CGT, les agents de l'équipement sont en grève tous les week-ends du mois de mai. Lors de la réunion de concertation, le DET (Directeur d'éta-

blissement) a confirmé ce que nous pressentions déjà depuis longtemps : l'activité INFRA (Maintenance de l'infrastructure du réseau), avec la complicité de RFF (Réseau ferré de France) généralise et banalise le travail de nuit et de week-end. Au mépris de la vie privée et de la santé des agents, les préconisations de l'IN 2424 (guide du travail de nuit) ne sont absolument pas prises en comptes !

Nos revendications ne sont pourtant ni extrémistes, ni utopistes : les organisations syndicales demandent seulement que la pénibilité du travail de nuit soit reconnue par des programmations de semaines de quatre nuits maximum (hors week-ends).

Comme beaucoup d'autres activités, l'INFRA a décidé de faire *ses économies* sur le dos de ceux qui font "tourner" les chantiers travaux tout au long de l'année, qui entretiennent les installations de sécurité 7/7 ! **Il faut dire stop à tout cela !**

**CELUI QUI LUTTE PEUT PERDRE, MAIS  
CELUI QUI NE LUTTE PAS A DÉJÀ PERDU !**

**SUD Rail**

## **SOLIDAIRES, UNITAIRES, DÉMOCRATIQUES !**

### **Loi de mobilité : statut en danger !**

Les parlementaires ont adopté le projet de loi relatif à la mobilité dans la fonction publique. Concrètement, il permet aux fonctionnaires de changer d'administration ou de rejoindre le privé plus facilement. Eric Woerth, le ministre de la fonction publique justifie sa prise de décision par le fait que "moins de 5% des fonctionnaires serviraient aujourd'hui hors de leur corps d'appartenance". Les syndicats y décèlent les premiers signaux d'une privatisation déguisée.

#### **Détails**

Le texte permet aux fonctionnaires d'être plus mobiles, de changer de métier ou d'administration. Il systématise les possibilités de détachement et d'intégration entre corps et cadres d'emplois comparables et crée un droit à intégration dans les corps ou cadre d'emplois d'accueil au terme d'une durée de cinq ans de détachement. Par exemple, un attaché de la fonction publique territoriale pourra rejoindre la fonction publique d'État. Il supprime les limites d'âge pour les recrutements par concours dans certains corps ou cadres d'emplois, ou encore il ouvre les corps militaires au détachement et à l'intégration de personnels civils.

#### **Questions et résistances**

Pour SUD CT, la stabilité de la fonction publique est menacée. Le projet instaure une indemnité de départ pour

les agents qui quittent la fonction publique, il autorise le cumul d'emploi en temps incomplet ou le recours à l'intérim pour remplacer un agent absent. Le véritable point d'achoppement concerne un amendement particulier qui évoque "la réorientation professionnelle".

En bref, si un fonctionnaire voit son poste supprimé, trois postes lui seront proposés et, s'il n'en accepte aucun, il sera placé en disponibilité ou mis à la retraite: « c'est une privatisation rampante ». Cet amendement permet donc de se délester de milliers de fonctionnaires et de les expédier soit vers les collectivités locales soit vers le privé.

De fait, le législateur, par des textes successifs, a donné toutes les armes aux différents acteurs pour démanteler le service public et, le cas échéant, privatiser l'État. Ce texte, si l'on n'y prend garde, peut être dévastateur pour notre État républicain.

SUD CT 01, créé en 2006, n'est représenté localement qu'à Oyonnax. Il faut savoir que l'existence du syndicat SUD Collectivités Territoriales au niveau départemental peut permettre la création d'équipes locales. Devant la violence des attaques, la précarisation de nos emplois, les menaces sur notre système de retraite, il est urgent de mettre en place un syndicalisme de lutte.

**SUD CT01**

## Pour un syndicalisme de lutte interprofessionnelle, ouvrier, démocratique et antibureaucratique

Le 8 février 2010, toute la section FO de Renault Trucks (Bourg-en-Bresse), depuis longtemps en désaccord avec l'Union Départementale de ce syndicat, est passée à SUD, déjà fortement implanté sur le site de Blainville, affirmant haut et fort que les décisions concernant le salaire, les conditions de travail et l'avenir des travailleurs ne pouvaient plus être prises par la direction et les appareils syndicaux, sans aucune concertation avec les travailleurs eux-mêmes. Depuis lors, fort de ses 250 adhérents, ce syndicat authentiquement ouvrier a introduit dans l'entreprise un syndicalisme de lutte, démocratique et antibureaucratique, qui défend énergiquement les intérêts des travailleurs contre ceux des actionnaires.

Les difficultés rencontrées par les ouvriers de Renault Trucks sont cependant indissociables de celles que rencontrent l'ensemble des travailleurs du secteur privé comme du public: les militants de SUD Renault Trucks ont donc tout naturellement rejoint leurs camarades de l'Union départementale Solidaires-Ain et ont ainsi uni les travailleurs de l'industrie lourde aux salariés de la Fonction publique d'État (impôts, douanes, santé, Éducation nationale), de la territoriale, du secteur public (rail, énergie), du commerce et des services privés.

Durant le printemps 2010, les luttes menées par SUD Renault Trucks, qui se sont succédées à un rythme effréné, se sont donc inscrites dans deux directions: la défense au jour le jour des intérêts des ouvriers de l'entreprise, écrasés par de prétendus intérêts supérieurs, et la participation active à toutes les mobilisations interprofessionnelles contre le rouleau compresseur antisocial des contre-réformes gouvernementales.

On a ainsi vu les militants de notre syndicat donner des comptes rendus circonstanciés de tous les CE; dénoncer les abus de sanctions prises par la direction du site de Bourg au nom d'un prétendu absentéisme, essentiellement dû, en réalité, à l'organisation et aux conditions de travail des ouvriers; s'opposer à l'exposition des travailleurs au *soufflage de cabines* enneigées et trempées par -5°; relayer les revendications des *retoucheurs* auprès de la direction et obtenir gain de cause; refuser l'augmentation de 1,7 % des tarifs de la cantine et exiger l'augmentation de la participation de la direction au financement de celle-ci; appeler à la mobilisation pour la défense des salaires des agents des *moteurs* et de la *PR*; dénoncer les erreurs de poin-

tage et exiger la rétrocession de l'argent ainsi volé aux travailleurs; dénoncer les insuffisances du service médical de Renault Trucks; pointer du doigt les *débauches gastronomiques* des chefs d'équipes accompagnant les discussions organisées par la direction sur la fonction des *managers*; garder la tête haute face au scélérat Besson, qui avait traité les ouvriers du secteur de fainéants et de menteurs; défendre les travailleurs victimes du harcèlement moral infligé par certains chefs d'équipe; révéler les manipulations consistant à faire payer le laxisme des responsables aux seuls ouvriers; et dénoncer les compromissions des autres syndicats (CGT, CFDT, CGC, FO et CFTC), qui avaient fait don des 1,09 millions d'euros du *pot commun* des travailleurs (*pot de solidarité* ou *pot d'indemnisation du chômage*) à la ...direction!

Mais SUD Renault Trucks a surtout été à l'origine de la mobilisation pour l'augmentation des salaires qui a débouché sur une grève de six jours au mois d'avril, à l'issue de laquelle le *talon* est passé de 15 à 26 euros. Après avoir rappelé les aides financières de l'État perçues par la direction, les dividendes touchés par les actionnaires d'AB Volvo et la suppression de la taxe professionnelle, les militants SUD-Solidaires de Bourg et de Blainville ont en effet fait circuler une pétition qui exigeait une hausse générale des salaires de 200 euros, permettant aux ouvriers de faire face à l'accroissement incessant du coût de la vie. Cette pétition a recueilli 2427 signatures et c'est elle qui a mis le feu aux poudres!

Cette activité débordante au sein de l'entreprise n'a cependant pas empêché les militants de SUD Renault Trucks de participer à toutes les AG de Solidaires-Ain, de venir nombreux au rassemblement alternatif du 1<sup>er</sup> mai 2010, de défiler aux côtés des autres syndicats de SUD-Solidaires lors des grèves interprofessionnelles du 23 mars, du 28 mai et du 24 juin et de fournir à l'Union départementale une automobile sonorisée, qui a permis à celle-ci de faire entendre ses slogans alternatifs et qui, par décision d'une AG départementale, sera désormais celle de Solidaires-Ain. Mais cela ne s'arrête pas là: SUD Renault Trucks a bien l'intention de participer activement au développement de Solidaires-Ain, qui doit devenir un acteur incontournable de l'action syndicale dans le département.

La rentrée de septembre 2010 s'annonce chaude!

**SUD Renault Trucks**

# Le coin du Père Peinard

En hommage au camarade Émile Pouget (1860-1931), nous ouvrons *ce coin du Père Peinard*. Le bon Émile nous pardonnera peut-être de tenter d'imiter son style inimitable, mais – bordel de dieu ! - on le foutra ce grand coup de balai !



Ouvrez les mirettes et les esgourdes : c'est le Père Peinard en personne qui jacte ! Pas la peine d'engueuler Solidaires quand il vous échine ! Adressez-vous directement à ses cendres, BORDEL !

## On va se faire voir chez les Grecs !

La bourgeoisie a plus d'un tour dans son sac. Surtout quand il s'agit d'en mettre plein le cul du populo !

Ils en sont même à nous piquer nos mots : SOLIDARITE ! C'EST À NOUS ! C'EST NOUS LES SOLIDAIRES !

Ils osent vociférer qu'ils sont solidaires avec les Grecs !

Et comment ! Le FMI sauve les banques, mais attention ! Pas n'importe comment !

On donne du blé aux banquiers, mais en échange le gouvernement socialo grec doit forcer le populo à serrer sa ceinture et à fermer sa gueule : « bosse plus, plus longtemps, gagne des clous et dis merci ! »

Ils ont oublié un truc (essentiel) : les Grecs, la **GRÈVE GÉNÉRALE**, y connaissent ! Y vont pas se laisser prendre par derrière ! Et rien que cette idée, aux gouverneux, ça leur en fout de la chiasse ! Et bien coulante ! Et bien dégoulinante !

Au fait ! la liste est longue des idées qu'ils nous ont

piquées, ces cons :

- **solidarité** : pour nous, c'est le populo qui serre les coudes ; pour eux, c'est sauver les banques !

- **socialisme** : pour nous, c'est une autre société, où tu vis pas et crève pas au turbin, où tu discutes et réfléchis avec les potes, où tu fais la fête ; pour eux, c'est le patron du FMI, les gouvernements responsables, qui nous disent : « déconnez pas, il en faut pour tout le monde, pour les actionnaires, les propriétaires, les patrons ! »

- **justice** : pour nous, c'est les mêmes droits pour tous ; pour eux, c'est « serrez la ceinture pendant qu'on fait exploser nos panses ! »

- **international** : pour nous, c'est la seule, la vraie, l'INTERNATIONALE des travailleurs ; pour eux, c'est la cague quarante, leurs bourses à la con !

Alors, qu'est-ce qu'on fait ?

**Allons nous faire voir :**

chez les Grecs, chez les Espagnols, chez les Portugais !

Partout où on peut le foutre, ce grand coup de balai !  
BORDEL !

## LES PERMANENCES :

Maison des sociétés – Bureau 12 – Ambérieu-en-Bugey

**Solidaires Ain** : 2<sup>e</sup> lundi du mois (18-20h)

**Solidaires – SUD Éducation Ain** : 1<sup>er</sup> mercredi du mois (19-21h)

**Solidaires – SUD Commerces & Services Ain** : 3<sup>e</sup> vendredi du mois (18-20h)

## Nous contacter :

Union Syndicale Solidaires de l'Ain

Chez SUD Rail , Chemin du dépôt 01500 Ambérieu-en-Bugey – 06 28 22 96 90

**Courriel** : [solidaires.ain@free.fr](mailto:solidaires.ain@free.fr)

**site** : <http://solidaires-ain.org>